INITIATION - Prendre la parole en public : les fondamentaux

Pourquoi cette formation ?

Prendre la parole en public ou lors d'une réunion est parfois vécu comme un moment difficile. Cette formation est orientée sur la mise en pratique pour permettre aux participant·es de progresser rapidement.

Objectif principal

Être capable de prendre la parole avec aisance pour faire passer un message clair à son auditoire.

-

Objectifs opérationnels

- Acquérir une méthode pour préparer et améliorer ses interventions, apprivoiser son stress et gagner en aisance.
- Présenter et exprimer clairement ses idées pour faire passer les messages essentiels.
- Maintenir l'intérêt de son auditoire, en utilisant des outils de communication verbale et non-verbale.
- Savoir s'exprimer dans un temps imparti et mesurer l'impact de son intervention orale.

Contenu

Comprendre ce qui est important dans les premières secondes et dans les premières minutes de l'intervention.

Appréhender l'ensemble des composantes verbales et non verbales : attitude, posture, gestuelle, regard, voix, éléments physiques à prendre en compte, rythmes de la parole.

Réguler son trac et rendre son discours facile à comprendre (structure claire, chiffres, etc.).

Savoir improviser et faire face aux imprévus (questions pièges, tentatives de déstabilisation, soucis logistiques, etc.).

Faire un bilan après chaque intervention.

Cas de conflit : communiquer de façon respectueuse en toutes circonstances.

2 formules au choix :
- Mises en situation fimées et débriefing à partir des enseignements vidéos

Ou
- Mises en situation réelles (jeux de rôle)

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Formation déclinable sur 1 ou 2 journée(s).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

-

-